



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article569>

Qui des lois et des députés sont aveugles ?

- Articles de presse - Articles -



Date de mise en ligne : lundi 4 août 2008

Date de parution : 4 août 2008

Union des Forces de Progrès

« Andaakhaanoon ». C'est le titre d'un film indou joué par le célèbre acteur Amitabh Bachan dans les années 80. Ce titre signifie en indou la loi est aveugle. Si on fait un rapprochement phonétique, ce terme évoque par association entre le 'pular' et l'arabe l'ignorance de la loi : « Anda » (ne sait pas en pular) et « Qaanoun » (loi en arabe). Dans un langage assez mauritanien, on se retrouvera avec l'expression « ne connaît pas la loi »...

Le ministère des relations avec le parlement a rejeté à deux reprises la demande de convocation d'une session extraordinaire introduite par des députés. Pour « non-conformité », a-t-il été signifié à nos honorables 'faiseurs des lois'.

Suite au premier renvoi de la demande qui comportait sa signature à titre de deuxième vice-Président, le député du RFD Kane Hamidou Baba a réagi en soutenant que « l'article 53 de la Constitution ne laisse planer aucune équivoque sur les modalités de convocation d'une session extraordinaire dont l'initiative appartient concurremment au Président de la République et à la majorité des membres de l'Assemblée Nationale sur un ordre du jour déterminé. »

Selon lui « Aucun texte ne soumet cette décision de convocation à une formalité particulière. Ce qui n'empêchera pas le ministère de persister car même quand les députés ont eu recours à leur premier vice-Président El Arbi Ould Jedein, il leur a été « rappelé que le gouvernement maintient sa position initiale qu'il juge conforme à l'esprit des lois et qui rejette une telle correspondance, dans le cas où elle n'est pas transmise par le président de l'Assemblée Nationale en personne ».

Ce dernier étant forcément et normalement un allié du Président de la République, on le voit mal se presser de transmettre un caprice parlementaire dont la satisfaction risque en plus l'emporter avec la tempête qu'il couve. Une difficulté tout de même : si de façon délibéré le Président de l'Assemblée se payait le luxe d'éviter d'une manière ou d'une autre d'être présent pour signer et transmettre une demande de session extraordinaire, cela serait perçu comme une volonté de bloquer le fonctionnement des institutions...Alors la gêne est là...

On retiendra toutefois que nos parlementaires, qui tenaient à travers cette session extraordinaire, à constituer, entre autres intentions, une commission au sein du Sénat pour enquêter sur la Fondation KB, ont-ils été pris en faute 'd'ignorance de la loi'. »

Les autorités ont été éclairées par l'éminent juriste Lô Gourmo Abdoul de l'UFP dont la finesse d'esprit a permis de percevoir la drôlesse de l'action des députés. Dans un article rigoureusement argumenté, il a démontré que derrière cette action se cachait « la fébrilité maladroite de la « majorité parlementaire » hétéroclite et frondeuse » et une « volonté de fer de passer outre aux textes fondamentaux qui régissent la vie de la nation, en particulier notre constitution, ainsi que les textes de base de leur propre institution, pour parvenir à leur fin ultime : abattre politiquement le Président de la République et briser toute résistance républicaine démocratique dans le pays au profit d'une tutelle militaire ouverte sur la République »...

Une remarque d'autant plus pertinente que cette histoire de fronde a été l'objet d'une publicité trop naïve de la part de la presse. On eut dit que les généraux dont on dit qu'ils téléguident l'exécutif, les frondeurs dont avait voulu montrer la volonté soudaine de purifier la chose publique et tous les autres qui en réalité ont intérêt à saper l'action du Président de la République et à abuser et de sa bonne foi et de sa confiance avaient rallié à leur cause une grande partie de la classe politique et toute la 'gente intellectuelle' du pays...

Qui des lois et des députés sont aveugles ?

La première s'est rendue coupable par son silence. A part l'UFP qui aux toutes premières heures de la fameuse crise avait senti la mauvaise odeur du sabotage politique ourdi par la majorité, les autres partis politiques ont tergiversé. On a même vu des leaders politiques qu'il a fallu obliger à s'exprimer à coups d'interviews. La seconde a pêché par cette absence de la lecture du 'soupçon'...

Beaucoup ont tardé à attirer l'attention sur le caractère aberrant d'une majorité formée dans un premier temps pour renforcer l'action de son Président mais qui après coup a sorti ses griffes...

La vérité c'est que, issus pour la plupart d'un système qui les a fabriqués sur les bases de l'injustice, ceux qui s'en prennent aujourd'hui au Président et à ses proches ont mal au cœur de voir que le pays est sur la bonne voie : retour des déportés, re-abolition de l'esclavage, mise sur table du passif humanitaire, intention affichée de bonne gouvernance et même quasi-impossibilité de corruptions, etc. Mais cela les alliés de Sidi Ould Cheikh Abdallahi le perdent de vue ou sont incapables de se dresser contre les frondeurs.

Les ministres qu'ils avaient taxés de symboles de la gabegie, les partis de l'opposition entrés au gouvernement puis exclus, les partis alliés politiques de l'entre deux tours de la présidentielle, les organisations des droits de l'homme et tous les bénéficiaires du minimum de justice sociale en cours d'exécution auraient dû se liguer contre des politiciens et autres manouvriers qui sont tout sauf démocrates. Il est surprenant que dans cette phase aussi cruciale le Président de la République élu par 52% des mauritaniens ne soit pas soutenu.

Les mêmes qui s'abstiennent aujourd'hui de défendre la démocratie se sont affichés au lendemain du 8 juin 2003 et ont marché pour Maouya alors que celui-ci ruminait sa haine contre leur fils. Ils ont fait de même quand les barbus étaient traqués et jetés en prison.

Bien entendu c'était du bluff et c'était de l'hypocrisie. Mais aujourd'hui, il est incompréhensible que des gens cherchent à freiner la marche d'un pays vers la démocratie et la justice et que d'autres ne lèvent pas le petit doigt pour dire non. Il y a des gens qui ne veulent pas le bien pour la Mauritanie. Preuve que ce n'est pas la Mauritanie qui intéresse ces gens, tout est fait avec un calcul machiavélique.

Ils s'en sont pris à un gouvernement ; ils se sont débarrassés de ministres non moins compétents et déterminés... Ils ont essayé de déstabiliser le Président du sénat en invoquant un problème de transparence dans la gestion de la chambre haute du parlement.

Si ce coup avait marché, Bâ Mbaré, potentiel président de la Mauritanie en cas de vacance du poste, aurait été écarté. Et une fois Sidi Ould Cheikh Abdallahi poussé à démissionner pour une raison ou une autre, son poste vacant serait revenu à quelqu'un d'autre qu'ils maîtrisent en attendant d'y revoir plus clair...

A présent c'est à la fondation de l'épouse du Président qu'ils s'en prennent. Ils ont choisi de fermer les yeux sur le caractère caritatif et social de cette fondation. On aurait préféré les voir demander d'abord une enquête sur l'origine des richesses des officiers hauts gradés, des ministres devenus soudainement multimillionnaires, sur ce que deviennent les revenus du pétrole, du fer, du poisson, de l'or, du sel, etc.

Messieurs les frondeurs, ce qui nous inquiète ce n'est pas l'argent de l'épouse du président, c'est ce que vous êtes en train de faire de votre mandat qui nous fait peur. Si vous ignorez les lois ou si vous choisissez de les piétiner, démissionnez de grâce. C'est moins humiliant que d'attendre une dissolution...Et puis, « nul n'est censé ignorer la loi » !

Kissima

bentocka@yahoo.fr

La Tribune N°411 du 04 août 2008